

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le **26 JUIN 2023**
ID : 035-213502362-20230626-SG2023_250-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 22 juin 2023 - Délibération n° 2023-054

DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRÈS DE COMMISSIONS, COMITÉS ET ORGANISMES DIVERS

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 12 juin, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Vote	
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Monsieur Pascal Duchêne.

Monsieur Marc Droguet, pouvoir donné à Madame Soazig Ruiz.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Madame Sylvie Massicot.

Monsieur Stéphane Lefebvre, pouvoir donné à Monsieur Mickaël Jouan.

- Absent excusé n'ayant pas donné mandat de vote :

Monsieur Valentin Perré.

Secrétaire de séance : Madame Karen Lanson.

Rapport de Pascal Duchêne, Maire.

Suite aux démissions de Monsieur Gildas Brégain et de Madame Édith Jacot de leur fonction de Conseillers Municipaux, il convient de revoir la représentation de la Ville au sein de divers comités, commissions et organismes.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu la délibération du 11 juin 2020 portant détermination du mode de scrutin pour une nomination ou une désignation,

Vu les délibérations n° 2020-033 du 11 juin 2020, n° 2020-041 du 25 juin 2020, n° 2020-083 du 8 octobre 2020, n° 2021-033 du 30 septembre 2021 et n° 2022-057 du 30 juin 2022 portant désignation de délégués du Conseil Municipal auprès de divers commissions, comités et organismes,

Vu les courriers de démission de Monsieur Gildas Brégain et de Madame Édith Jacot de leur fonction de conseillers municipaux en date du 12 mai 2023,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le **26 JUIN 2023**
ID : 035-213502362-20230626-SG2023_250-DE

À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE de modifier la représentation de la Ville au sein des organismes listés ci-dessous comme suit :

En remplacement de Monsieur Gildas Brégain, démissionnaire :

- Commission Municipale de proposition des logements HLM :
 - Suppléante : **Martine Évain**
- Conseil d'administration de l'EREA :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- ADAPEI - IME "La Rive" :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- Diagnostic et programme d'actions "tranquillité publique" - Groupe de travail "Aménagements urbains et bâtimentaires" :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**

En remplacement de Madame Édith Jacot, démissionnaire :

- Commission de dénomination des rues : **Thomas Maréchal**
- Commission Municipale de proposition des logements HLM :
 - Titulaire : **Mangala Tual**
- Commission de contrôle des listes électorales :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- Groupe de travail du règlement intérieur du Conseil Municipal : **Martine Évain**
- ADAPEI - "Foyer du Grand Châtel - Beaulieu" :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- ADAPEI - "Foyer du Tertre" :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- ADAPEI - "ESAT Le Pâtis" :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- Conseil d'Administration du Centre Social :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Les Mariniers :
 - Suppléante : **Stéphanie Brault**
- Maison d'Accueil du Pays de Redon et de Vilaine (MAPAR) :
 - Titulaire : **Stéphanie Brault**
- Diagnostic et programme d'actions "tranquillité publique" - Groupe de travail "Prévention" :
 - Titulaire : **Mangala Tual**

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



Mis en ligne le **27 JUIN 2023**

La Secrétaire de séance,
Karen Lanson
Conseillère Municipale